

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

PLACE DANS L'ENTREPRISE

Le *tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration* est amené :

- à réaliser seul des travaux de base,
- à intervenir avec un aide ou un autre ouvrier professionnel sur des ouvrages de taille
- à participer à des travaux complexes dans certaines spécialités dans le cadre d'une équipe commandée par un supérieur.

CONDITIONS D'EXERCICE DE L'EMPLOI

Les activités du *tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration* peuvent s'exercer en atelier et sur chantier.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie avec d'autres intervenants dans l'acte de construire et de décorer. Il peut être en relation à l'atelier et sur le chantier avec :

- des représentants des clients et du maître d'œuvre (architectes, décorateurs, contrôleurs techniques),
- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs.

Ses préoccupations sont liées à la maîtrise globale :

- de la conduite des machines et équipements,
- des tracés, des tailles et de la mise en œuvre,
- de la connaissance des matériaux et produits utilisés,
- de l'histoire de l'art,
- des outils et matériels (y compris ceux pilotés par informatique),
- des ouvrages : avis techniques, normes et règlements,
- de l'utilisation de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité, d'environnement.

CHAMPS D'ACTIVITÉ

LES SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES

Le *tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration* participe à la fonction « réalisation » dans le cadre de l'entreprise.

LES ACTIVITÉS DE RÉALISATION

Les activités principales sont :

- en atelier :
 - . tracer des épures, des croquis d'éléments d'ouvrages simples,
 - . tailler, assembler, débiter, polir,
 - . conduire des machines et équipements, en assurer l'entretien élémentaire.
- sur chantier :
 - . réaliser des travaux de restauration de pierre,
 - . réaliser la pose des œuvres et ouvrages préparés en atelier,

LES MATÉRIAUX UTILISÉS

Les matériaux qu'il utilise sont sous forme de :

- blocs de pierre (terme générique) issus de la carrière,
- tranches,
- produits semi-ouvrés.

PRESENTATION DES FONCTIONS ET DES TACHES

FONCTION : REALISATION		
ACTIVITÉS		TÂCHES
PRÉPARATION EN ATELIER ET SUR CHANTIER	1.1 1.2 1.3 1.4 1.5 1.6 1.7	Lire, comprendre et traduire les plans ou calepins d'appareils. Effectuer le relevé d'éléments d'ouvrages simples ou d'emplacements devant être renouvelés ou aménagés. Tracer des épures d'éléments d'ouvrages simples* Établir le quantitatif d'une partie d'ouvrage. Choisir le matériel d'exécution. Participer à l'organisation de ses tâches. Participer à la mise en place d'un dispositif de protection.
TRANSFORMATION MISE EN ŒUVRE	2.1 2.2 2.3 2.4 2.5 2.6 2.7 2.8 2.9 2.10 2.11 2.12 2.13	Réceptionner, décharger et transporter les matériaux mis à disposition, en assurer la protection ainsi que le stockage sur le chantier ou à l'atelier. Régler, utiliser les machines et en assurer la maintenance préventive. Préparer son chantier et son outillage et en assurer l'entretien. Débiter, tailler, assembler, polir. Poser, ravalier et nettoyer tout ou partie d'ouvrage. Mettre en colis les matériaux à expédier. Réaliser des réparations en utilisant les techniques appropriées (restauration). Mettre en place les différents systèmes d'assemblage et d'agrafage. Mettre en place les moyens de protection en atelier et sur chantier. Identifier, trier, stocker et évacuer les déchets. Assurer la protection et la propreté du chantier. Réaliser de menus ouvrages de maçonnerie et de plâtrerie (raccords divers) Réaliser des travaux de démontage ou de dépose d'ouvrages simples
CONTRÔLE ET RÉCEPTION DES OUVRAGES	3.1 3.2 3.3 3.4 3.5	Vérifier la conformité de l'ouvrage - support Effectuer les contrôles dimensionnels et de qualité de son ouvrage (fabrication et mise en œuvre). Contrôler la conformité des matériaux à mettre en œuvre Contrôler les dispositifs de sécurité et du chantier. Apprécier le besoin de protection des matériaux mis en place.